

Extrait du Puissance 2D - Le développement durable en région

<http://puissance2d.fr/Le-recif-corallien-du-Belize-site>

Le récif corallien du Belize, site classé au Patrimoine mondial, est toujours menacé

- Nature -

Date de mise en ligne : jeudi 3 août 2017

Description :

L'évaluation que vient de publier le WWF souligne l'incapacité du gouvernement du Belize à mettre en place les mesures de protection tant attendues pour son récif corallien. Pourtant classée au Patrimoine mondial de l'Unesco, la plus grande barrière de corail de l'hémisphère Nord reste menacée par les ravages du forage pétrolier et des constructions côtières. Aussi récemment qu'en octobre dernier, des essais sismiques pour le pétrole ont été pratiqués à un kilomètre seulement du site.

Copyright © Puissance 2D - Le développement durable en région - Tous droits

réservés

Juste avant la 41^{ème} session du Comité du patrimoine mondial à Cracovie, qui s'est tenu début juillet, et dans le cadre de la Belize Coalition to Save Our Natural Heritage, le WWF est revenu sur les objectifs identifiés par l'Unesco pour protéger durablement le récif corallien du Belize.

En 2015, le gouvernement du Belize s'était en effet engagé envers l'Unesco à ce que les mesures nécessaires pour assurer la protection du récif soient mises en place avant fin décembre 2016.

« Sept mois sont passés, et le Belize n'a pas tenu ses promesses de protéger le récif corallien. Bien au contraire cet écosystème remarquable, essentiel à la faune sauvage et l'économie du pays, reste menacé. Nous demandons au gouvernement du Belize d'agir immédiatement pour protéger le récif et assurer l'avenir des générations futures. »

Nadia Bood, spécialiste des récifs au WWF Belize

Abritant près de 1 400 espèces, la valeur universelle exceptionnelle du récif corallien du Belize est reconnue par l'Unesco depuis 1996. Malheureusement, l'état de la mangrove est préoccupant et les réglementations de protection du récif sont trop faibles.

C'est pourquoi la barrière de corail du Belize est inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en avril depuis 2009.

[http://www.puissance2d.fr/mediatheque/photos/NATURE/requin%20de%20belize/Original_WW130113450.jpg]

À travers son étude, le WWF s'inquiète surtout de l'absence de progrès au cours de la dernière année en ce qui concerne la législation visant à interdire l'exploration et l'exploitation pétrolière en haute mer, sur le site en lui-même et sur les zones tampons.

Cette interdiction, pourtant annoncée en 2015, n'a pas été véritablement appliquée par le gouvernement. Il en va de même pour la législation visant à interdire la vente de terrains publics sur le site.

« Le récif corallien tout comme les habitants du Belize ont besoin et méritent des actions immédiates, pas des paroles. Leur gouvernement doit prendre au sérieux la protection du récif en interdisant l'exploration pétrolière en haute mer et la vente de terrains publics sur le site protégé. »

Nadia Bood, spécialiste des récifs au WWF Belize

Si le récif corallien revêt un grand intérêt environnemental, il est aussi fondamental pour l'économie du Belize qui dépend fortement du tourisme et de la pêche.

Plus de la moitié de la population du pays, c'est-à-dire environ 190.000 personnes, dépend des revenus générés par le tourisme et la pêche liés au récif. Et l'apport économique annuel du tourisme, de la pêche et de la recherche scientifique liés au récif est estimé à environ 15 % du Produit Intérieur Brut (PIB) du Belize.

Le récif corallien du Belize, site classé au Patrimoine mondial, est toujours menacé

« Nous arrivons à un tournant décisif pour ce site unique classé au Patrimoine mondial. Sans mesure urgente, il risque de subir des dommages irréversibles. Le gouvernement bélizien doit être à l'écoute de ses citoyens et des 400 000 personnes qui ont signé une pétition pour la protection du récif corallien. La 41e session du Comité du patrimoine mondial qui a lieu le 30 juin prochain doit être l'occasion d'exiger du Belize un véritable engagement de protection envers ce site. »

Elena Khishchenko, Chargée des campagnes internationales au WWF International

Focus sur le Réseau de Réserves du Récif de la barrière du Belize

Plus de 20% des sites naturels du Patrimoine mondial, soit 46 sites, sont menacés par plusieurs activités industrielles.

C'est ce qu'indiquait le rapport du WWF Protéger les Hommes en préservant la nature présenté le 6 avril 2016. Celui-ci prend l'exemple particulièrement frappant du Réseau de Réserves du Récif de la barrière du Belize qui a été inscrit à la Liste du Patrimoine mondial en avril en 2009.

Son inscription est due à la construction de stations balnéaires et de logements sur son territoire, construction qui s'est souvent accompagnée d'un défrichement massif des mangroves. D'autres menaces telles que la conversion des sols et l'octroi de concessions contrôlées ont conforté le classement du site sur la liste des sites en péril.

Plus de la moitié de la population du Belize, soit **190 000 habitants vivant du tourisme et de la pêche, serait menacé.**

[-> Pour plus d'informations](#)